

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

UFR DES SCIENCES MEDICALES

FACULTE DE MEDECINE Hyacinthe BASTARAUD



Campus Universitaire de Fouillole
B.P. 145
97154 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél. : 0590 48 33 33
Fax : 0590 48 30 28



NOTRE FACULTE

La Faculté de Médecine Hyacinthe BASTARAUD, de l'université des Antilles et de la Guyane a été créée en **1988** avec 5 postes de PU-PH.

Actuellement, cette faculté compte :

- ✓ 16 PU-PH : 2 en Guyane, 5 en Guadeloupe et 9 en Martinique
- ✓ 2 PU Associés de médecine générale mi-temps : 1 en Guadeloupe, 1 en Martinique
- ✓ 6 MCU-PH : 1 en Guyane, 2 en Guadeloupe et 3 en Martinique
- ✓ 15 postes de Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux
- ✓ 19 personnels IATOS sur les trois pôles.
- ✓ 814 étudiants en PCEM1
- ✓ 88 en PCEM2
- ✓ 68 en DCEM1



Elle assure l'enseignement du troisième cycle des études médicales depuis 1988, date de nomination des premiers professeurs. Cet enseignement du troisième cycle se déroule sur les trois sites de la Guadeloupe, la Guyane et de la Martinique.

En **1998**, grâce aux efforts concertés des trois départements a été créée la première année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1) aux Antilles Guyane. Cette ouverture a permis l'attribution d'un numerus clausus (82 en 2009) pour la médecine propre à notre faculté et surtout de former les nouvelles générations de médecins issus de notre région.

La volonté d'assurer un accès équitable aux étudiants à l'enseignement de la première année de médecine jusqu'alors domicilié sur le site de la Guadeloupe a encouragé le dédoublement de cette première année de médecine en septembre **2003** sur le site de la Martinique. Ce même souci d'équité a conduit à l'ouverture en septembre **2006** en Guyane d'une première année de médecine offrant 80 places. Ce dédoublement de la première année de médecine sur les trois départements a entraîné un accroissement du nombre d'étudiants inscrits qui est passé de 300 en 2002 à 855 en 2009 (recrutement des futurs médecins, odontologistes, sages femmes, ergothérapeutes, psychomotriciens et kinésithérapeutes).

Pour assurer cet enseignement la faculté de médecine des Antilles et de la Guyane bénéficie du soutien pédagogique de l'université Bordeaux II qui jusqu'en 2007 accueillait la totalité des étudiants en filière médecine, odontologie psychomotricité et ergothérapie. Les filières sage-femmes et kinésithérapie sont assurées en Martinique. Sur le plan pédagogique nous avons été parmi les premiers à mettre en place sur nos propres ressources un système de diffusion en direct des cours simultanément sur 2 sites et à partir de septembre 2006 sur 3 sites, à partir d'un des sites Antillo-Guyanais ou du site de Bordeaux.

Depuis la rentrée de **2008** la deuxième année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM2) est assurée en Guadeloupe. Puis à la rentrée de **2009** nos étudiants ont pu bénéficier de l'ouverture de la première année du deuxième Cycle (DCEM1). A l'issue du DCEM1 nos étudiants partiront vers l'hexagone dans quelques universités partenaires (Toulouse, Montpellier, Bordeaux, paris...).

Pour le 3^{ème} cycle, la région Antilles Guyane est maintenant une subdivision d'internat à part entière qui doit assurer seule la formation de ses internes de médecine générale. Le cursus des internes de spécialités

continue de bénéficier du soutien de l'Université et du CHU de Bordeaux, mais en raison de l'augmentation de ce nombre d'internes et de l'accueil à Bordeaux des internes de l'Océan Indien, ce soutien s'est réduit à 2 semestres par interne au lieu de 4 jusqu'en 2003.

D'autres partenariats se mettent progressivement en place y compris avec des pays étrangers mais l'obligation faite aux CHU Antillais par la réglementation de rémunérer aussi bien les internes hors subdivisions qu'ils accueillent que ceux qu'ils envoient limite budgétairement cette possibilité.

Un prix de thèse de Médecine Générale (URML-G), un prix pour le lauréat du PCEM1 (ESCOLAP), un prix pour le 1^{er} classé à l'ECN ayant choisi l'Inter-Région Antilles-Guyane (ESCOLAP).

Enfin nous offrons aussi en Formation Continue plus de 20 Diplômes Universitaires (DU) ou Inter Universitaires (DIU) sur les trois départements.

Cette jeune Faculté qui a fêté ses 20 ans en 2008, n'a cessé de croître et de viser l'excellence!

SES AVANTAGES POUR NOS JEUNES

Les concours de fin de Première Année commune aux Etudes de Santé (PAES) seront comme l'était celui du PCEM1 très difficiles. La préparation à ces épreuves nécessite une grande disponibilité d'esprit et un moral trempé pour pouvoir assimiler un programme vaste et tenter d'être le meilleur.

Depuis 1998 nous avons voulu que les étudiants antillo guyanais accèdent à l'égalité des chances dans la préparation de ce concours. C'est pour cette raison qu'il existe maintenant en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane mais aussi dans d'autres régions d'outre mer, qui ont fait, à notre suite, la même analyse : la Corse, la Réunion, La Polynésie, la Nouvelle Calédonie.

Lorsque ces étudiants issus de ces régions éloignées se présentaient aux concours en métropole ils ne bénéficiaient pas d'une égalité des chances avec leurs camarades autochtones.

En effet à la difficile transition du lycée vers l'Université, qui concernait tout le monde, s'ajoutaient : la séparation des parents, celle des amis, le décalage horaire, la confrontation à des conditions météorologiques défavorables en particulier la baisse de la luminosité dont on sait les effets délétères sur le moral, l'immersion dans une grande ville, des habitudes de vie, une alimentation différentes, sans parler de la gestion quotidienne des contingences matérielles et du surcoût supporté par les familles. Tout cela dans une ambiance d'âpre compétition conduisait le plus souvent à l'échec quand ce n'était pas à la pathologie psychiatrique.

La préparation et la réalisation sur place de ces concours a rétabli l'égalité des chances.

Avec 12 ans de recul nous observons que nos étudiants issus de cette filière et qui ensuite poursuivent leurs études en métropole le font avec le même succès que leurs collègues issus des concours métropolitains, témoignant ainsi de la qualité de la formation qu'ils ont reçue et de la sélectivité comparable de nos concours.

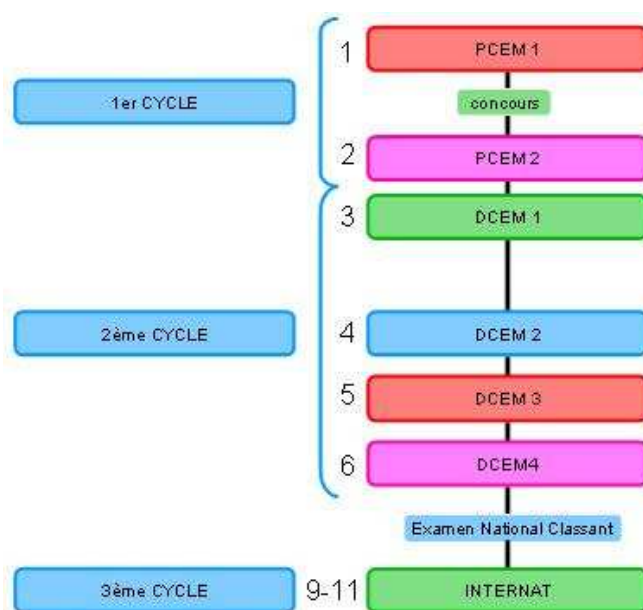
C'est pour ces raisons que nous encourageons très vivement les étudiants à suivre cette filière initiale locale.

Le doyen Georges JEAN-BAPTISTE

LES ETUDES MEDICALES

Les études médicales, celles qui mènent au diplôme de Docteur en Médecine, sont des études longues et difficiles. Cette durée est une raison supplémentaire de savoir à quoi l'on s'engage dès le départ. Contrairement à l'idée reçue, le succès au concours de première année ne fait pas tout : la quantité de travail à fournir les années suivantes est elle aussi considérable, même si le stress de la sélection initiale n'existe plus.

Les études de médecine durent environ 10 ans et sont organisées en 3 cycles, selon le schéma simplifié ci-contre :



- ✓ La 1^{ère} année ou **PCEM1** (pour Premier Cycle des Etudes Médicales – 1^{ère} Année) est une année de concours avec un nombre déterminé de places pour accéder à l'année suivante : le fameux Numerus Clausus.
- ✓ Les 2^{ème} et 3^{ème} années, respectivement **PCEM2** et **DCEM1** (pour Deuxième Cycle des Etudes Médicales- 1^{ère} Année), sont deux années charnières où sont continués les enseignements de Sciences Fondamentales commencées en 1^{ère} année et où débutent également des enseignements et des stages bien plus pratiques.
- ✓ Les 3 années suivantes **DCEM2**, **DCEM3**, **DCEM4** sont les années qui forment ce qu'on appelle traditionnellement **l'Externat** : les enseignements sont répartis pour moitié entre les stages hospitaliers (souvent le matin) et des cours à la Faculté (l'après midi). A l'hôpital, l'étudiant obtient ses premiers rôles de soignant et participe au fonctionnement du service.
- ✓ L'accès à **l'Internat** est subordonné au passage des Epreuves Nationales Classantes (ECN) qui permettent à l'étudiant en fin de 6^{ème} année (DCEM4), selon son classement, de choisir sa spécialité et/ou la région où il effectuera son Internat.
- ✓ **L'Internat**, qu'il soit de Médecine Générale ou de Spécialité, se déroule sous forme de stages successifs de 6 mois pour une durée globale de 3 à 5 ans. Ces semestres se déroulent essentiellement en centres hospitaliers où l'interne a désormais un rôle important dans l'activité des services. Le plus symbolique est l'obtention du droit de prescrire médicaments et examens. L'interne est alors médecin, mais pas encore docteur en médecine.
- ✓ **La Thèse** est soutenue au cours de l'Internat et donne le titre de Docteur en Médecine.

L'EXTERNAT

Les 3 années de DCEM2, DCEM3 et DCEM4 ou **externat** sont en quelque sorte une formation "en alternance".

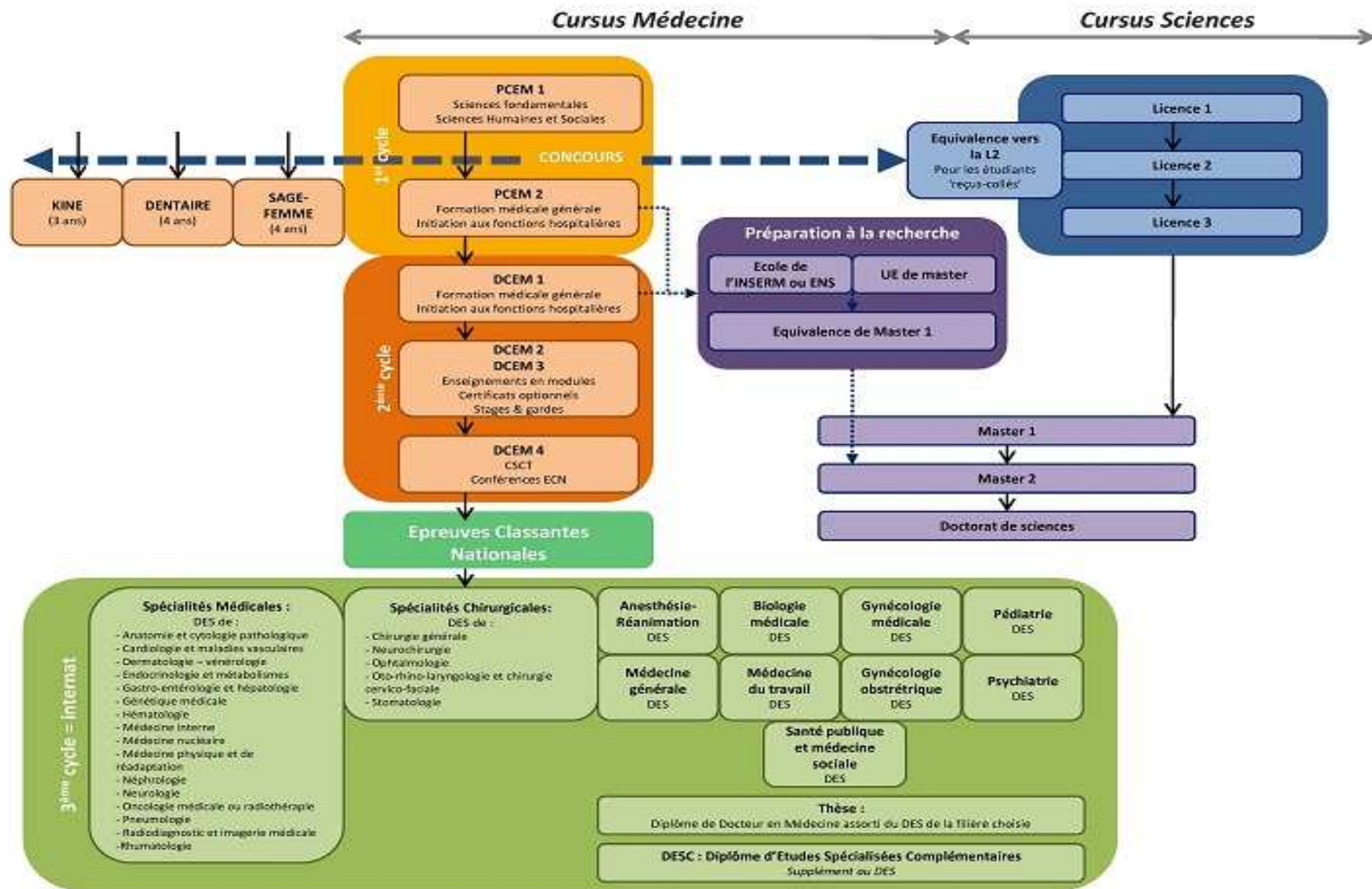
- ✓ **L'étudiant travaille à mi-temps pour l'hôpital.** Il reste en règle générale 3 mois dans un même service qu'il a plus ou moins choisi (en fonction de l'organisation par la Faculté). Il a une fonction hospitalière (tenir le dossier, voir les entrées, faire des gestes techniques) mais aussi et surtout il doit profiter du stage pour apprendre sur le tas et mettre en application son savoir théorique. Selon les Facultés et les hôpitaux, il y a des objectifs très précis que l'étudiant doit avoir atteint à la fin de son stage.
- ✓ Mais l'étudiant est aussi... étudiant ! Il continue de suivre des **cours à la Faculté** qui s'organisent différemment selon les villes : Cours Magistraux en amphi, Enseignements Dirigés, apprentissage par problème, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, séminaires ...
- ✓ Enfin, l'étudiant se prépare à passer l'examen qui va lui permettre (ou non suivant son classement) de choisir sa spécialité : **les Epreuves Classantes Nationales** (ou ECN) qui remplace les Concours de l'Internat (zone nord et zone sud) depuis 2004. Ainsi, nombreux sont les étudiants à préparer ce concours en suivant en plus des cours de la faculté, des conférences de préparation aux ECN.

L'INTERNAT

- ✓ L'internat est organisé en **stages durant un semestre** (changements en novembre et mai). Le choix s'effectue lors d'une réunion par ordre d'ancienneté puis de classement (les internes ayant le plus de semestres commencent par ordre de classement puis ceux de la promo suivante et ainsi de suite). Ce choix s'effectue par filière (les internes de médecine et ceux de chirurgie n'ont pas les mêmes choix de stage) mais il existe des possibilités d'effectuer des stages hors de sa filière.
- ✓ Les **stages** représentent 11 demi-journées par semaine, dont théoriquement 2 consacrées à la formation. En pratique, les internes ont une fonction de **prescripteur** dans les services et gèrent assez rapidement la **continuité des soins**, tout en ayant la possibilité d'en référer aux médecins senior en cas de problème. Ce travail comporte aussi des **gardes** et/ou astreintes mais qui comptent dans les demi-journées de travail et qui s'accompagnent d'une journée de repos de sécurité (dit aussi "repos compensateur") le lendemain.
- ✓ **L'internat reste une période d'études.** Des travaux personnels sont demandés bien que n'étant plus des examens. Il s'agit de recherches bibliographiques, mémoires, etc. Ces modalités sont différentes suivant les villes et les spécialités. Les seuls travaux imposés par la loi sont le **mémoire de fin de DES** et la **thèse** bien sur!
- ✓ **L'internat dure 3 à 5 ans** (6 à 10 semestres) en fonction des spécialités.

Le jeune médecin peut continuer ou compléter sa formation par d'autres diplômes comme les Diplômes Universitaires (DU) par exemple.

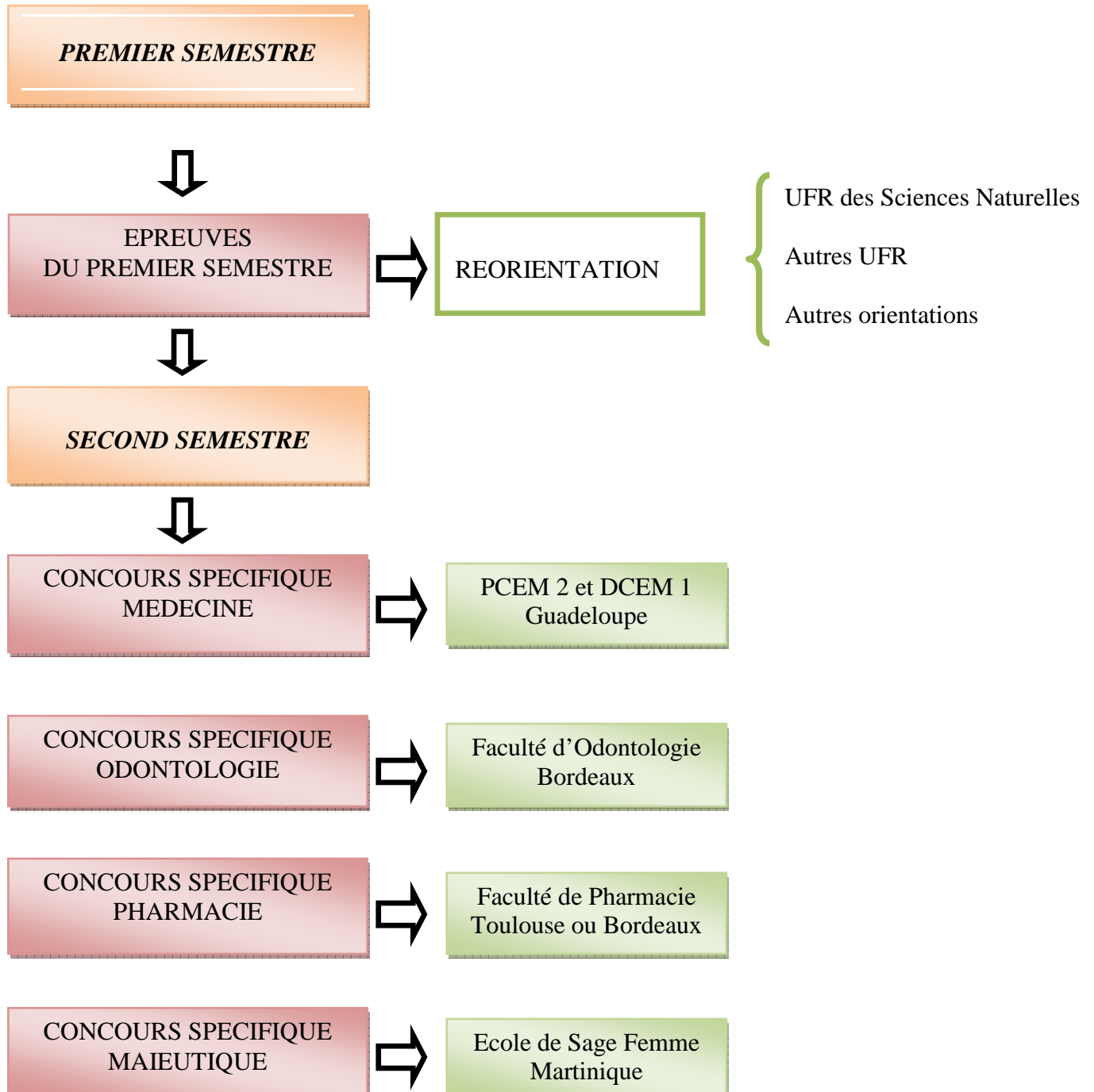




LA PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE

La PAES est mise en œuvre à la rentrée universitaire 2010 / 2011. Elle est commune aux concours de Médecine, Odontologie, Pharmacie et Maïeutique. A l'issue des résultats des épreuves du 1^{er} semestre, l'étudiant s'inscrit dans l'un ou les concours de son choix.

Le numérus clausus en Médecine est de 82, Odontologie de 11, Maïeutique de 24 et Pharmacie (*non connu à ce jour*).

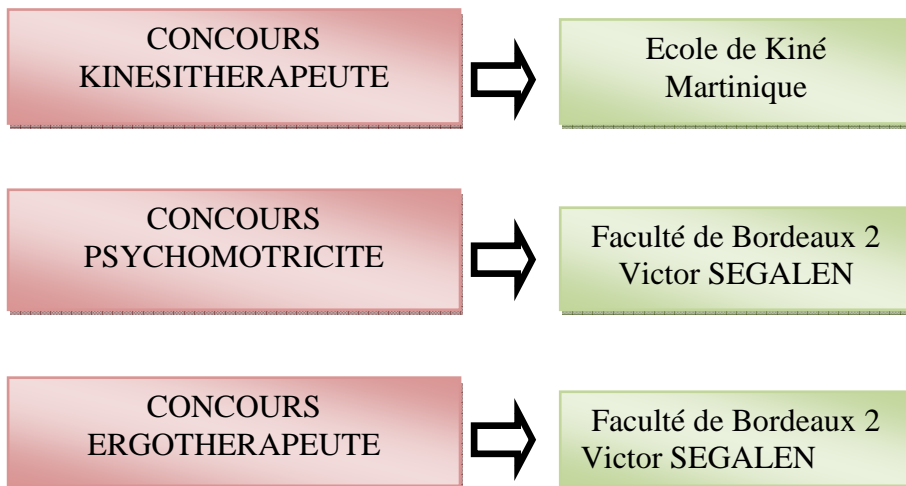


Les Paramédicales

Les étudiants qui souhaitent passer l'un ou plusieurs de ces concours, s'inscrivent à la Première Année commune aux Etudes de Santé. Ils suivent les enseignements de la PAES ainsi que des modules spécifiques à leur spécialité.

Le numéus clausus :

- ✓ Kinésithérapie : 20
- ✓ Psychomotricité : 5
- ✓ Ergothérapie : 3



Astreignant mais passionnant, le cursus médical se caractérise aussi par sa complexité !